



PRÉFET DU CANTAL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Aurillac, le 16/03/2020

#COVID-19 Point sur l'accueil du public dans les services de l'Etat

Par mesure de sécurité sanitaire et pour respecter les limitations de rassemblements de personnes, l'accueil du public est suspendu à la préfecture, dans les sous-préfectures, et dans les services de l'Etat (DDCSPP*, DDT, DDFIP*, UD DIRECCTE*, ONAC VG*, DSDEN), **à compter de ce jour lundi 16 mars 2020.**

Cependant pour assurer la continuité des services publics essentiels à la vie de nos concitoyens, l'accueil à distance est maintenu (téléphone/mail).

En outre, depuis le 15 mars, des plans de continuité de l'activité (PCA) sont mis en place dans ces services. L'objectif de ces PCA est d'organiser la réaction opérationnelle et d'assurer le maintien des activités indispensables.

Les informations sont régulièrement actualisées sur nos réseaux sociaux et sur le site internet www.cantal.gouv.fr.

* possibilité de rendez-vous

Toutes les réponses aux questions que vous vous posez sur le Coronavirus Covid19 sont sur le site : <http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>.

Numéro vert national accessible 24h/24 : **0 800 130 000** (appel gratuit).

Service de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Tél. : 04.71.46.23.14 / 04. 71. 46, 23.72

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr

2 Cours Monthyon
15000 AURILLAC

